Rubrique coordonnée par Pascale Gétin

LOI

LES NOUVELLES "ASSURANCES PERMIS" À L'ESSAI

Maître Frank Samson

"Est-il vraiment utile de faire assurer son carton rose ?"

Guillaume Bernardin, par e-mail

Face à la menace croissante qui pèse sur le permis, certaines compagnies proposent de l'assurer. Vraies garanties ou attrape-nigaud ? Un tour d'horizon s'impose...

L'assurance permis couvre vos frais de stage de récupération à hauteur de 230 à 250 €.

Où les trouver ?

Principalement sur Internet. Pour 45 à 69 € par an, les contrats offrent un cocktail de 5 à 10 garanties pour vous "tranquilliser" la vie au volant. Cette assurance peut s'avérer précieuse si votre permis est vital (emploi menacé en cas d'annulation). Derrière ces sites Internet se trouvent de grands groupes spécialisés dans le domaine de l'assurance, comme, entre autres, April Assurances, ATM, DAS (filiale des Mutuelles du Mans) ou Groupama...

Que couvrent-elles ?

Les garanties concernent principalement des assistances financières permettant de faire face à certains frais (stage de récupération, rapatriement en cas de rétention immédiate de permis, etc.), auxquelles s'ajoutent des services annexes. Une condition toutefois : vous devez disposer avant votre inscription d'un minimum de six points sur votre permis. Les garanties peuvent couvrir :

1. Les frais de stage (de récupération de points), dans la limite de 230 à 250 € selon l'assureur ;

2. Les frais de rapatriement ou d'assistance (en cas de rétention ou suspension immédiate du permis), remboursables à hauteur de 105 à 250 € selon l'assureur ;

3. Le financement d'un nouveau permis, si vous êtes obligé de le repasser, à hauteur de 500 € (chez tous les assureurs) ;

4. La protection juridique route (procédure suite à une infraction routière) si vous risquez, par exemple, une suspension (sauf alcoolémie, délit de fuite, conduite sans permis, etc.). Elle est plafonnée à 20 000 € (chez tous les assureurs) ;

5. L'assistance juridique téléphonique ;

6. La protection juridique auto (en cas de litige avec votre garage, concessionnaire ou assureur) ;

7. L'assistance crevaison : selon l'enseigne, 150 ou 200 € de frais d'intervention sont pris en charge. Un dépanneur peut aussi être missionné pour venir changer votre roue sur place ;

8. L'assistance à la rédaction d'un constat amiable ;

9. L'assistance psychologique par téléphone (soutien, dialogue et écoute après un choc dû à un accident) ;

10. La garantie perte ou vol de clés, papiers, carte ou boîtier magnétique...

5 assurances permis testées

Les contrats ont été évalués en fonction de la couverture proposée sur les garanties 1 à 4 (les plus importantes). Ils gagnent 1 point supplémentaire par service proposé en plus (5 à 10). Les ex aequo en étoiles sont départagés par le prix.

	1er ex aequo g12.fr 0825 04 08 32 *	1er ex aequo lyonweb.net En ligne uniquement	3e actassur.com 01 30 38 02 74	4e safeway.fr 0825 02 07 50 *	5e caradisiac.fr En ligne uniquement
Cotisation annuelle	49 €	49 €	45 €	69 €	55 €
Garanties	sauf 6 et 10	sauf 6 et 10	sauf 9	toutes	de 1 à 5
Frais de stage	250 €	240 €	230 €	230 €	240 €
Rapatriement	250 €	250 €	200 €	200 €	105 €
Les étoiles Auto Plus	★★★★★	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆	★★★☆☆

* N° Indigo (0,12 € la minute depuis un poste fixe).

L'ASSURANCE PERMIS EN BREF

- Participation aux frais :
  - de stage de récupération de points ;
  - de procédure en cas d'infraction ;
  - de passage d'un nouveau permis.

Ce qu'elles ne couvrent pas

Quel que soit l'assureur, les contrats excluent de leurs garanties la procédure de contestation d'une annulation de permis faute de points (voir ci-contre), mais aussi les délits tels que l'alcoolémie au volant, l'état d'ivresse manifeste ou la conduite sous l'influence de stupéfiants, le refus d'obtempérer, la conduite sans permis, le délit de fuite, etc.

Permis suspendu ? Faites-vous conduire !

Le site Internet sospermis.com propose d'aider partout en France métropolitaine (Corse comprise) les automobilistes mis à pied. Trois formules au choix (129 € pour un forfait de 20 heures, 199 € pour 40 heures et 419 € pour 169 heures) vous sont proposées en fonction de vos impératifs avec un principe identique : la mise à disposition d'une voiture avec chauffeur pour tous vos déplacements du lundi au vendredi, de 05h00 à 22h00.

Permis annulé : passez par une association

Pour une cotisation de l'ordre de 100 à 220 € par an, certaines associations de défense des automobilistes peuvent vous aider à récupérer un permis invalidé faute de points (l'adhésion doit être de préférence antérieure à la sanction). Les frais d'avocat spécialisé ne sont pas inclus dans le prix, mais ils seront nettement moins élevés (au moins 50 % de remise) que les tarifs actuels du marché. Citons par exemple la somme annoncée de 2 400 € TTC chez sos-annulation-permis.fr, joignable au 01 42 17 05 41. Chez defensepermis.com, que vous pouvez également contacter au 04 77 25 02 08, la défense sera gratuite pour une souscription de 220 €. En revanche, selon le dossier, comptez en moyenne de 600 à 1 200 € TTC si vous n'êtes pas adhérent. ■

Un spécialiste *Auto Plus* vous répond

Assurance

Par Jean Pringault, président de la Ligue des droits de l'assuré

Peut-on refuser de m'assurer tous risques pour une suspension de permis de 6 mois en 1995 ?

Stéphane Darin, par e-mail

OUI, MAIS Les assureurs sont hélas libres de choisir leurs clients tout comme de leur refuser la garantie tous risques. En revanche, ce n'est pas le cas pour la responsabilité civile, obligatoire. Le refus auquel vous vous heurtez n'est toutefois pas acceptable et l'assureur peut être contraint à vous couvrir par le bureau central de tarification. En effet, les renseignements demandés par la compagnie concernent généra-

Santé

Par le docteur Stéphane Cascua, chargé de cours à l'hôpital Pitié-Salpêtrière

L'oreillette Bluetooth perturbe-t-elle mon équilibre au volant ?

Cédric Berger, par e-mail

OUI Rien de grave, mais au-delà des phénomènes d'interférence, mal connus, le poids et le volume de l'oreillette ne sont probablement pas anodins. Le crâne et le cou contiennent les principaux récepteurs nerveux décrivant la position du corps au cerveau. Une très légère bascule de la tête, une tension musculaire cervicale asymétrique et l'audition d'un seul côté peuvent modifier la perception fine du mouvement. Certains ostéopathes auraient même fait disparaître les

Junior

Par Anne-Marie Pennec, professeur des écoles

Faut-il le "BSR" pour rouler en scooter 50 cm³ ?

Jean-Pierre Semmont, 04400 Barcelonnette

OUI, MAIS Le brevet de sécurité routière (BSR) est exigible pour les

Expertise

Par Antoine Jacquot, expert diplômé d'état

Les constructeurs testent-ils leurs véhicules contre les ondes électromagnétiques ?

Jacques Benhamou, 94100 Saint-Maur

OUI Un véhicule en circulation est régulièrement soumis à des champs électromagnétiques (relais de téléphone ou de télédiffusion, radars, etc.). La multiplication de l'électronique embarquée dans les autos actuelles les rend particulièrement sensibles à l'influence de ces ondes (on connaît des exemples de voitures restées immobilisées sous des lignes à haute tension ou des néons). Les constructeurs soumettent leurs modèles à des tests afin de vérifier leur résistance à ces forces. Ils les bombardent d'ondes de toutes sortes dans

Le coin des radars

Chaque mardi, l'actualité des radars automatiqu Et des tuyaux sur tous les autres...

■ **70 km/h et un radar à Fourvière...**

Si vous passez par Lyon, attention. Depuis le lundi 16 octobre, le tunnel sous Fourvière, qui fait la jonction entre les autoroutes A6 et A7, est désormais limité à 70 km/h dans les deux sens de circulation (90 km/h auparavant). But de la manœuvre : réduire le nombre et la gravité des accidents dans ce tube et favoriser la fluidité du trafic (de l'ordre de 110 000 véhicules par jour, dont 8 % de poids lourds). Et pour être certain que cette nouvelle mesure soit bien respectée par les automobilistes, un radar fixe sera installé dans les prochaines semaines à l'entrée Nord du tun dans le sens Paris-Marseille. Qu'on se le dise... *F.-X. Ba*

> LES LECTEURS D'*AUTO PLUS* ONT L'ŒIL...

■ **Pas-de-Calais (62)**

"Dans le sens Arras-Béthune, les gendarmes stationnent régulièrement leur voiture radar – une Peugeot 306 break de couleur verte – sur l'autoroute A26, un peu avant la sortie 6. Cette zone est actuellement en travaux et est limitée à 50 km/h !" *Arthu*

■ **Seine-et-Marne (77)**

"Armée de jumelles laser, la police se poste très souvent sur la RN105 en arrivant à Melun, juste avant le changement de limitation de 110 km/h à 90 km/h. Le comité d'interceptio vous attend au rond-point situé quelques centaines de mètres en aval." *Lol*

RETROUVEZ PAGE 76 LA CARTE DE FRANCE DES RADARS ACTUALISÉE

Code de la route : et si on révisait ?

L'emplacement situé derrière ce camion est réservé à l'a des bus. Le stationnement et l'arrêt, même pour un court t tant, sont interdits. Cela pourrait mettre en danger des p tons qui seraient obligés de descendre sur la chaussée. responsabilité du chauffeur pourrait alors être engagée en c d'accident. Vous devez toujours stationner votre véhicule façon à ne pas gêner les autres usagers. Dans cette situati aucun arrêt ou stationnement corrects ne sont possibles.

C » B sasuddy

Testez-vous avec d'autres questions sur le site www.perm enligne.com (18 €, 118 F pour quatre mois, consultation illimitée).

Les perles de l'assurance

"Etant un peu dur d'oreille, je n'ai pas vu le cycliste arriver."